



Public-privé :

**RETRAITES A POINTS = RETRAITES EN MOINS
RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE-
UNIS, CONTINUONS POUR GAGNER !**

Le gouvernement n'entend pas le mouvement social, nous méprise et joue le pourrissement. Une nouvelle fois, il renvoie aux pseudo-négociations à des points secondaires en espérant diviser les travailleurs. Face à cette irresponsabilité, pendant les vacances scolaires, les AG professionnelles et interprofessionnelles continuent à organiser la lutte et à populariser la bataille contre cette contre-réforme des retraites.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent :

- A soutenir et renforcer les initiatives locales unitaires et les secteurs en grève : manifestations, blocages, diffusions de tracts, présences sur les piquets et développements des caisses de grèves...
- A être nombreux à la diffusion de tracts le **vendredi 27 décembre à Bonneuil à 10h** (Centre Achaland parking Flunch).
- A se mobiliser pour manifester avec les fédérations de cheminots et les secteurs en lutte, **samedi 28 décembre 13h Gare du Nord à Paris**.
- A mener des actions en direction des salariés du privé le mercredi 8 janvier.

**D'ores et déjà Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF
du Val-de-Marne appellent à amplifier la mobilisation,
grèves et manifestations**

Le jeudi 9 janvier et le vendredi 10 janvier.

Les modalités seront précisées lors de la prochaine réunion de l'Intersyndicale 94 (lundi 30 décembre).

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Non au régime unique et à la fusion des régimes,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
- Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
- Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
- Retrait du projet de réforme Macron/Delevoye qui n'est ni amendable ni négociable.

Créteil le 23 décembre 2019